

# **TDR DE L'ATELIER D'INFORMATION ET VULGARISATION DU DOCUMENT DE STRATEGIES DE L'OBSERVATION INDEPENDANTE DES ACTIVITES FORESTIERES, SOUS REGIME FLEGT**

**Sur financement :** CF 087901 WWF-UK

**Lieu et date :** Salle de conférence du restaurant Kanakou, du 21 au 22 novembre 2013

## **I- Contexte**

Le 28 novembre 2011, le gouvernement de la République Centrafricaine et l'Union Européenne ont signé un Accord de Partenariat Volontaire sur l'application de la législation forestière, la gouvernance et les échanges commerciaux en vue de combattre l'exploitation illégale des bois, d'avoir accès au marché européen pour sécuriser ses recettes fiscales et d'améliorer la gouvernance forestière.

En plus de sa position de partie prenante au processus, cet accord consacre à la société civile centrafricaine la responsabilité de mener l'Observation Indépendante conformément à l'annexe IX de l'accord qui est une activité complémentaire à celle de l'auditeur indépendant afin de garantir la crédibilité du Système de Vérification de la Légalité (SVL) des bois produits.

C'est dans cet optique que l'ONG CIEDD à travers le programme ACP/FLEGT de FAO a exécuté le projet Appui au développement d'une stratégie de l'Observation Indépendante des activités forestières sous régime FLEGT par la société civile avec le concours des points focaux, membre de la plateforme Gestion Durable des Ressources Naturelles et de l'Environnementale. Un document de stratégies d'Observation Indépendante sous régime FLEGT a été rédigé et validé.

Afin de rendre ce document accessible dans un premier temps aux ONG nationales et aux acteurs des administrations publiques et par la suite aux communautés locales et autochtones en vue d'une bonne appropriation et d'un bon usage des axes stratégiques du document, la plateforme souhaite organiser un atelier d'information et vulgarisation qui réunira les représentants des organisations membres ainsi que les représentants des administrations impliquées dans la mise en œuvre de l'accord.

C'est dans ce cadre que l'appui technique et financier du WWF a été sollicité par la GDRNE afin de rendre possible l'organisation de cet évènement. D'où, le présent projet qui vient en réponse à la sollicitation de la plateforme de la société civile.

## **II- Objectifs**

### **II-1- Objectif général**

Présenter aux représentants des organisations membres de la plateforme ainsi qu'aux représentants des administrations impliquées dans la mise en œuvre de l'APV le document de stratégie de l'OI pour une meilleure appropriation et un bon usage dans le cadre de la mise en œuvre de l'APV afin d'en dégager les actions prioritaires dans le cadre du renforcement de capacité sur l'OI conformément au plan d'action de la plateforme GDRNE.

### **II-2- Objectifs spécifiques**

- Présenter le document de stratégie d'une manière explicite et objective aux membres de la plateforme;

- Présenter aux participants le plan d'action pour le renforcement des capacités de la plateforme GDRNE en vue de la mise en œuvre de la stratégie d'OI;
- Vulgariser le document de stratégie auprès de l'administration forestière et autre partenaire ;
- Analyser l'évolution de la mise en œuvre de l'APV au regard de la situation socio-politique du pays ;

### **III- Résultats attendus**

- Le document de stratégie de l'OI est présenté et approprié par les participants ;
- Le plan d'actions de renforcement de capacité de la société civile en vue de la mise en œuvre de la stratégie de l'OI est présenté et validé;
- L'état des lieux de la mise en œuvre du processus APV-FLEGT est présenté, les avis des organisations participantes sont recueillis et une déclaration est rédigée.

### **IV- La méthodologie**

L'approche méthodologique à utiliser lors de cette assise sera basée sur des présentations sur PowerPoint, suivies des questions et débats, des travaux en commission et restitution ainsi que la remise du document de la stratégie de l'OI aux participants.

La restitution des travaux en commission permettront de rédiger un rapport sur la feuille de route de renforcement des capacités de la société civile pour la mise en œuvre de la stratégie de l'observation indépendante mais aussi présenter la position de la société civile sur la proposition de prolongation du délai de la mise en œuvre de l'APV-FLEGT solliciter par le secteur privé.

#### **IV-1- Les participants (42)**

- Vingt cinq (25) participants, membres des organisations de la plateforme GDRNE dont les capacités seront renforcées par la suite sur les techniques de collecte des informations et rédaction de rapport dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de l'OI ;
- Treize (13) représentants des administrations impliquées dont sept (07) représentants de l'administrations forestière (le STP, le Chargé d'étude en matière de la traçabilité, le chargé d'étude en matière de légalité des bois, le Directeur Général des Eaux et Forêts, le Directeur du contentieux les Directeurs régionaux des eaux et forêts n°1 et 2), deux (02) représentants du ministère de l'environnement, deux (02) représentants du ministère du travail, un (01) représentant du ministère de l'agriculture et un (01) représentant du ministère de la sécurité publique.

#### **IV-2- Date et lieu de l'atelier**

L'atelier se tiendra du 21 au 22 novembre 2013 dans la salle de conférences du restaurant Kanakou.

### **V- Besoins**

- Location de salle de conférence et sonorisation;
- Impression et multiplication des documents ;
- Pause-café et déjeuner ;
- Prise de contact et organisation de l'atelier.